Association vaudoise pour les Droits des Femmes No 73 Mars 2018

ADF-vaud

GAZETTE

rosa canina

La bibliothèque de l'ADF a acheté ou reçu de nouveaux livres :

Abécassis Eliette : *Le palimpseste d'Archimède*, Albin Michel 2013
Adimi Kaouther: *Nos richesses*, Seuil 2017
Bona Dominique *: Colette et les siennes*, Grasset 2017
Brécart Anne : *La femme provisoire*, Zoé 2015
de Recondo Leonor : *Amours*, Ed. Sabine Wespieser 2015
de Recondo Leonor : *Point cardinal*, Ed. Sabine Wespieser 2017
Erdogan Asli : *Le bâtiment de pierre*, Actes Sud 2013
Erdogan Asli : *Les oiseaux de bois*, Actes Sud 2009
Gerster Floretta : *Au delà des regards*, L'Aire 2017
Härri Silvia *: Nouaison*, Campiche 2015
Héritier Françoise : *Au gré des jours*, Odile Jacob 2017
Héritier Françoise + Perrot Michelle + Agacinski Sylviane + Bacharan Nicole : *La plus belle histoire des femmes*, Seuil 2011
Leresche Manon : *Peau morte*, L'Aire 2013
Minoui Delphine : *Les passeurs de livre de Daraya*, Seuil 2017
Slimani Leila + Coryn Laetitia : *Paroles d'honneur*, BD Ed des Arènes
Thorens Elisabeth : *Le Monde des femmes, Suisse*, Women in action worldwide

Heures d'ouverture de rosa canina : mardi et jeudi, de 14h à 17h ou sur rendez-vous.
rosacanina@citycable.ch ou 079 615 96 31
Tarifs des prêts : CHF 1.- pour un livre pendant 1 mois ; abonnement d'un an = CHF 12.- pour les membres de l'ADF et CHF 15.- pour les non-membres.

Merci d'avance. Merci à toutes celles qui nous apportent des livres, surtout des livres récents. Cela allège notre budget.

Sommaire

3 Editorial *Martine Gagnebin*

Politique

3 Marche Mondiale des Femmes *Annemarie Nicod*
13 Suffrage féminin : un petit rappel
13 Femmes invisibles ? *Simone Chapuis*

Société

7 Hier au Quotidien *Simone Chapuis*
13 Portrait : La petite fille qui militait *Martine Gagnebin*
15 Les maux de la Lamal et du Tarmed *Clémence Capt*
16 Accueil de jour des enfants : quel tournant suite à l'introduction de la nouvellle loi vaudoise ? *Barbara Mali de Kerchove*

Histoire

6 22 décembre 2017 Martha Gosteli aurait eu 100 ans *Rosemarie Balliman et Michelle Chassot*
8 110 ans ça se fête ! *Martine Gagnebin*
9 Le jeudi 30 novembre 2017, l 'ADF-vaud a fêté ses 110 ans

Divers

2 *Rosa canina.* Bibliothèque
3 Au revoir *Martine Gagnebin*
5 Gaby *Simone Chapuis*
10 Brèves
11 Agenda
12 Blâmes
14 Appel à nos membres

ADF-vaud

Rédaction : Comité ADF-vaud
Mise en pages : Viviane Schusselé, adf-vaud@bluewin.ch
Envoi Gazette : Membres du Comité et *Rosa canina*
Corrections : Floriane Pariat
Impression : Imprimerie de Marcelin

Editorial *par Martine Gagnebin, présidente ADF-vaud*

Coup de blues

Eglantine Café du 1er février : quatre députées, de différents partis, ont chaussé leurs lunettes féministes pour examiner le Programme de législature du Conseil d'Etat. Une soirée passionnante. Mais une déception pour ces élues, et donc pour nous aussi : ce document est essentiellement basé sur la croissance, l'économie. Des intentions plutôt vagues et peu, très peu, de points touchant à la condition des femmes. Les intervenantes ont regretté que ce programme, pourtant élaboré par un Conseil d'Etat à majorité féminine, ne soit pas plus ambitieux pour les femmes. Il leur a été demandé de tout mettre en œuvre pour porter nos espoirs au travers de motions, postulats et interpellations. Elles auront donc du pain sur la planche et nous saurons les soutenir.

*« Pas le moment de mollir »**

Et c'est vrai. En relisant les dernières activités de l'ADF-vaud, il n'y a pas de raisons de baisser les bras. Nous avons vécu de passionnants Eglantine Cafés, notamment trois sur la santé intime des femmes, en collaboration avec la FRC. Un joyeux anniversaire pour nos 110 ans ! (voir dans ce numéro). Des préparatifs pour un 8 mars au programme riche et varié, auquel nous vous invitons à participer. Les 60 ans du suffrage féminin vaudois, que nous allons fêter dignement en 2019. Et plein de projets que nous allons vivre avec vous dans les mois qui viennent.

---

* « Ce n'est pas le moment de mollir », Yvette Jaggi Ed. Zoé 1991

Au revoir *par Martine Gagnebin*

Après de nombreuses années passées au comité de l'ADF-vaud, Sophie Gällnö a donné sa démission, pour des raisons essentiellement familiales. Un beau chemin parcouru ensemble. Savez-vous qu'elle est à l'origine d'Objectif 10 lors des dernières élections fédérales ? Et qu'elle a contribué, dans la foulée, à la naissance de Politiciennes.ch ? La campagne pour inciter le jeunes filles à voter, c'est encore elle !

Nous la remercions de tout notre cœur. Sa présence — même par internet ! — nous a accompagnées de façon très active. Nous lui souhaitons bon vent pour la suite.

MERCI SOPHIE

Marche Mondiale des Femmes *par Annemarie Nicod, à partir de documents de Leana Ebel et Olivia Zahler, déléguées suisses de la MMF*

Marche Mondiale des Femmes – Nouvelles de la rencontre européenne du 28 septembre 2017

Saisissants « états des lieux » dans quelques pays et régions d'Europe :

Turquie : forte augmentation des féminicides et des infanticides en deux ans ; assassinats, violences, pertes d'emplois et arrestation massives, pauvreté, faim, onze associations féminines dissoutes.

Résistance : grande manifestation contre le mariage des filles à 15 ans, (l'IVG n'est possible que dans des cliniques privées), ateliers et économie solidaires, contacts avec les femmes exilées et liens avec Chypre et le Liban.

Pays Basque : privatisation du service public, coupes budgétaires ; plus des deux tiers des personnes qui travaillent sans contrat sont des femmes.

Résistance : campagne contre les agressions sexistes dans les fêtes, instauration d'une ligne de téléphone = alarme d'urgence, de soutien, de recherche et d'appuis en cas de violences.
Le 25 novembre 2017 a eu lieu une importante mobilisation contre les violences conjugales avec le mot d'ordre « Manifestons chaque fois qu'une femme est tuée : rendez-vous sur la place principale de notre ville à 20h et dénonçons ce meurtre pendant 15 minutes ! »
Alliance des femmes lesbiennes et transgenres très importante.

Galice : recul sur les droits sociaux et du travail ; population rurale vieillissante.
La pauvreté en Galice a un visage de femme ; plus de 50% des chômeurs/euses sont des femmes et la différence des salaires entre hommes et femmes se monte à 25%.
Privatisation du secteur de la santé : coupe dans l'aide aux migrantes qui ont besoin de soins et aide uniquement pour les femmes enceintes.
Résistance : travail contre la violence machiste, avec une sensibilisation à ce problème dans les écoles ; organisation de l'alerte téléphonique féministe chaque fois qu'une femme est assassinée par son compagnon.
Pour lutter contre les exclusions, journée avec le thème « On est fier(ère)s d'être différent(e)s ! ».
Engagement contre les accords de libre échange TTIP et CETA pour garantir le droit à la souveraineté alimentaire.

Andorre : interdiction absolue de l'avortement ; pour pouvoir en parler, même en cas de viol ou de malformation du fœtus, les militantes d'Andorre communiquent avec des Françaises ou des Catalanes.

France : baisse de l'aide au logement et des aides sociales ; remise en question du droit à l'avortement ; statistique marquante : « Tous les trois jours, une femme est tuée par son conjoint. »
La ville de Marseille a accordé aux associations de femmes les améliorations d'éclairage public qu'elles demandaient pour sécuriser l'espace urbain, après qu'elles ont repéré en groupe des coins de quartiers peu sûrs.

Portugal : liens entre associations différentes, y compris de femmes migrantes originaires du Brésil ou d'Afrique ; organisation d'un festival féministe ; beaucoup de femmes sont marginalisées et souffrent à cause du processus de gentrification que connaissent leurs quartiers qui deviennent touristiques ou sont fréquentés par des personnes plus aisées : leur entourage change et la vie devient plus chère : problème de l'exclusion des gitanes.

Grande Bretagne : préparation d'une marche contre les violences le 8 mars 2018.

Pays Bas : société civile déstructurée, problèmes linguistiques ; les femmes recherchent des liens avec la Belgique.

Belgique : attaques contre les migrant(e)s et les centres de santé ; travail pour rendre les crèches moins chères ; revendication pour la dépénalisation du droit à l'avortement (délai à douze semaines actuellement) ; actions communes des francophones et des flamandes dans le cadre de la MMF ; manifestation contre Donald Trump ; campagne pour une taxation plus élevée des grandes fortunes ; l'âge de la retraite a passé de 60 à 65 ans, bientôt à 67 ?

La question des réfugié(e)s est reconnue par la majorité des femmes présentes à la rencontre de Bruxelles. La section suisse de la MMF se propose d'apporter le 8 mars 2018 les signatures de l'APPEL d'ELLES à Madame Simonetta Sommaruga, Conseillère fédérale.
La prochaine rencontre internationale se tiendra du 22 au 28 octobre 2018 au Pays Basque.

CCP 10-725-4 Banque cantonale vaudoise CH66-0076 7000 S531-1443 0
N'oubliez pas que les transferts électroniques interbancaires sont gratuits alors que les payements faits au guichet de la poste nous coûtent CHF 1.50.
A envoyer à Viviane Schusselé, ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon, Tél. 024 499.22.92
E-mail : adf-vaud@bluewin.ch

Gaby *par Simone Chapuis*

La doyenne de notre comité Gabrielle Ethenoz-Damond est décédée le 23 décembre 2017.

Gabrielle Damond est née à Nyon le 4 juin 1921, dans une famille de cinq enfants. Son père, un petit entrepreneur du bâtiment, savait tout faire et lui a transmis son sens du bricolage. Sa mère, femme au foyer, lui a légué son français impeccable. Sa scolarité a été marquée par son goût pour les mathématiques, elle fut même la seule de sa volée à suivre un cours facultatif de comptabilité. Munie de son certificat d'école secondaire, elle ne peut pas continuer des études (réservées aux hommes), ni aller à l'école normale (qui cette année-là n'a accepté que des Lausannois-e-s). Seule issue pour Gabrielle : un apprentissage. Elle entre donc comme apprentie décoratrice à la Manufacture de poteries fines de Nyon, elle y apprend la décoration des pièces et pratique aussi l'analyse en laboratoire de la terre utilisée en poterie. Quand un journaliste venait l'interroger, elle leur montrait, au mur de la chambre, son travail de fin d'apprentissage : un plat peint en bleu de Sèvres représentant le château de Promenthoux. Elle travaille quatorze ans à la fabrique.

En 1944, les employées de la Manufacture se syndiquent sous la bannière de la Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), ancêtre du SIB. Gabrielle tient les procès-verbaux de sa section. Très sensible à la situation des ouvrières, ses collègues, elle les défend avec vigueur : ces ouvrières qui travaillent cinq jours et demi par semaine, sans vacances, sans assurance maladie, dans le froid, la poussière et l'humidité, avec des hommes payés le double des femmes.

La trentaine venue, elle quitte la manufacture et entre au secrétariat nyonnais de la FOBB, où elle reste trente-deux ans. Elle s'y intéresse beaucoup au service social de ce bureau ouvert à tous les membres qui viennent y raconter leurs problèmes.

Dans les années 1950, encouragée par son père, elle devient membre de l'Association pour le suffrage féminin (qui compte, à l'époque une dizaine de sections dans le canton). Grâce au travail de toutes ces sections et grâce à l'idée géniale d'Antoinette Quinche qui persuade les autorités cantonales d'organiser une votation cantonale en même temps que la première votation fédérale, le 1er février 1959, les Vaudoises sont les premières en Suisse à avoir des droits civiques.
Gabrielle Damond succède en 1960 à son père au Conseil communal de Nyon où elle reste pendant 57 ans, dans les rangs du Parti socialiste. En 1962, elle fait partie de la première volée de députées au Grand Conseil et y siège pendant 17 ans.

Elle se marie, à passé 40 ans, avec son collègue Albert Ethenoz. N'ayant pas d'enfants, elle sera une bonne tante pour ses nombreuses nièces et neveux. Elle s'occupe aussi pendant 50 ans de l'école du dimanche de sa paroisse et y voit défiler plusieurs générations d'enfants.

Avec un collègue de la FOBB, elle siège pendant des années au comité de l'Université populaire.
Gabrielle Ethenoz-Damond, devenue veuve, continue à s'occuper du beau jardin qui entoure sa maison du Chemin du Lignolet et à se dévouer pour les différentes causes qu'elle défend depuis toujours ; elle s'achète un ordinateur, tient à rester au courant.

En 2009, elle reçoit la bourgeoisie d'honneur de la ville de Nyon « *en reconnaissance des éminents et signalés services rendus à la cause des femmes et de son engagement constant pendant 50 ans dans la vie politique de la Ville de Nyon* ».

En 2016, lors des dernières élections communales, notre Gabrielle pensait se retirer, mais sa physiothérapeute l'encourage à rester active – elle a 95 ans – et elle rempile. Elle est élue, bien sûr, doyenne du Conseil qui se rend aux séances dans un fauteuil roulant électrique ! L'année suivante, sa santé se dégradant, elle donne sa démission.

Lors du service funèbre le 29 décembre au temple de Nyon, le syndic, dans son discours, lui rend cet hommage à cette « *Femme d'exception, de convictions et de courage elle laissera le souvenir ému d'une personnalité attachante, enjouée, humble et respectueuse auprès de tous ceux qui l'ont côtoyée durant sa vie politique* ».

(Mes sources pour écrire ces lignes : mes souvenirs et le plan fixe – qu'on peut emprunter à la bibliothèque *rosa canina* - ainsi que de nombreux articles parus dans différents journaux : Journal de La Côte, 24H, un journal syndical. On peut aussi emprunter un petit livre « La manufacture de poteries fines de Nyon - Souvenirs d'une ouvrière 1938-1952 », publié en 2008, au moment de la démolition de la Manufacture.)

22 décembre 2017, Martha Gosteli aurait eu 100 ans. *Par Rosemarie Balliman et Michelle Chassot*

Pour cet anniversaire, le 26 décembre 2017, la DRS1 (radio suisse alémanique) a ressorti des entretiens de ses archives sonores.

On entendait Martha Gosteli parler, avec son accent bernois et sa voix sympathique, de son combat de chaque jour. Elle a rassemblé les archives des sociétés féminines de toute la Suisse éparpillées par ci par là. Sa grande maison a servi de lieu de conservation pour centraliser toute cette documentation spécifique au mouvement pour les droits de la femme.

Les femmes suisses n'avaient pas le droit de vote, dit-elle, mais c'étaient les femmes les mieux organisées de toute l'Europe.

Elles ont obtenu le droit de consultation au niveau cantonal et le droit de faire partie des commissions scolaires avant le droit vote.

Lors de la première votation fédérale pour obtenir le droit de vote en 1959, leur travail de persuasion n'a pas suffi. Il a fallu remettre le travail sur le métier pendant toutes ces années pour convaincre les hommes de voter en 1971 en faveur du droit de vote des femmes. Résultat concluant.
En 1959, 33.1% de oui et 66.9% de non.
En 1971, 65.7% de oui et 34.3% de non.

La Fondation Gosteli, Altikofenstrasse 186 à 3048 Worblaufen, a été créée en 1982.
« Faire mémoire des nombreuses femmes oubliées, maintenir le souvenir de leurs actions et l'ancrer dans la conscience collective, tels sont ses objectifs, et conserver des Archives sur l'Histoire du Mouvement des Femmes en Suisse. La Fondation Gosteli conserve plus de 400 fonds d'archives provenant d'organisations ou d'associations de femmes, ainsi que de femmes ayant joué un rôle important dans la politique, l'économie, l'éducation, la culture, la société et la famille ».
Toute personne souhaitant faire des recherches ou des travaux sur la cause des femmes peut les consulter.

A voir absolument

Hier au quotidien (à voir absolument)*par Simone Chapuis*

Mostar, les ravages de la guerre en Ex-Yougoslavie (Bosnie), suite aux accord de Dayton (1996).

Les Archives cantonales vaudoises (ACV) présentent du 26 janvier au 31 décembre 2018 une exposition des photographies d'Hélène Tobler.

A l'ère de la disparition de la photo argentique, remplacée par la photo numérique, Hélène Tobler, photographe de presse pendant plus de 20 ans, a décidé de remettre toutes ses archives - des milliers de photographies et de négatifs – aux ACV de La Mouline.

Lors du vernissage de l'exposition, Gilbert Coutaz, directeur des ACV, et Nuria Gorrite, présidente du gouvernement, ont souligné, dans leurs discours, l'importance de cette donation dans la période que nous vivons : les difficultés de la presse écrite et la disparition de plusieurs journaux (le Nouveau Quotidien depuis 20 ans), l'omniprésence des nouvelles technologies…

Gilbert Coutaz estime que la photographie analogique, noir/blanc, devient objet de patrimoine à protéger à tout prix.

Si j'ai tenu à aller au vernissage de cette exposition, c'est que je me souvenais d'Hélène, la photographe de la Veille des femmes.

Souvenez-vous :

«Le 10 décembre 2003, les Chambres fédérales choisissent de n'élire qu'une seule conseillère fédérale, jetant une lumière crue sur la condition réelle des femmes en Suisse. Passant de la colère à l'action, quelques-unes d'entre elles décident de veiller jour et nuit à proximité du Palais fédéral, du 8 mars au 10 décembre 2004. Au fil de ces neuf mois, elles seront finalement plus de cinq cents à se succéder dans la caravane bleue de la Veille des femmes.

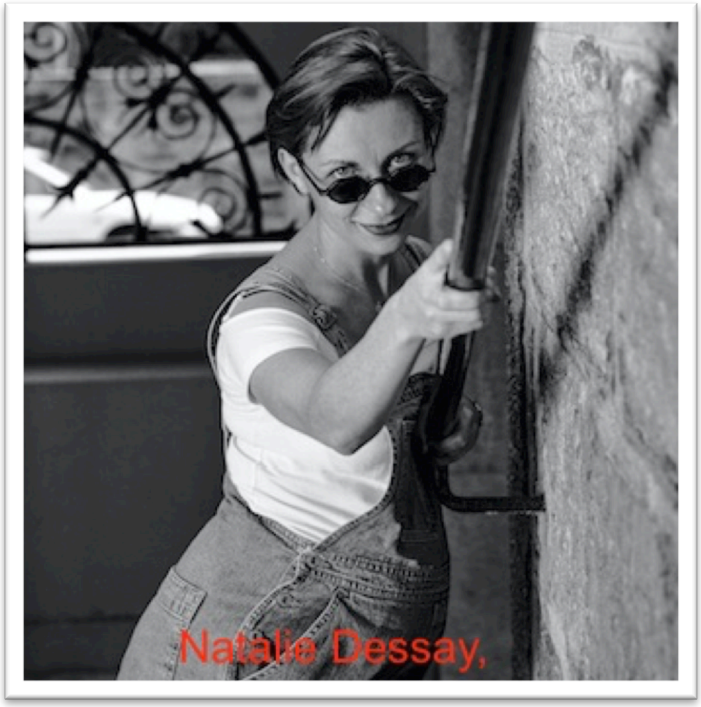

Parmi elles, une fidèle, une permanente, la photographe Hélène Tobler qui les a suivies mois après mois, et dont les images constituent la trame d'un beau livre.»

Sur les parois du hall d'entrée des ACV et dans quelques vitrines, on pourra voir toute l'année un choix de photos de reportages divers, d'événements suivis par Hélène Tobler, ainsi que quelques magnifiques portraits. Ne manquez donc pas d'aller voir cette exposition.

110 ans, ça se fête ! *par Martine Gagnebin*

Jeudi 30 novembre, cinéma City Club de Pully, 17h45. Dehors, il fait froid, « humidasse », presque nuit. On entre et… c'est chaleureux, agréable. Des bougies, des décorations, d'anciennes affiches des campagnes de votations pour l'obtention du suffrage féminin.

C'est donc ce soir-là que l'ADF-vaud fêtait son 110e anniversaire et une septantaine de personnes se sont retrouvées dans le foyer du cinéma : accueil, premières prises de contact ou retrouvailles, avant de passer dans la salle de projection.

Et là, nous avons partagé nos « cadeaux » : nous avions en effet demandé à des artistes de nous offrir un temps de spectacle. Avaient répondu à l'appel : Anne-Lise Eggimann et son trio (piano, voix et saxophone), qui ont interprété des chansons délicieusement vieillottes et reprises en chœur par le public. Grenade, une slameuse époustouflante (voir un de ses textes dans ce numéro). Nasma, la conteuse qui nous a fait rêver avec ses thèmes féministes transposés en Orient. Auparavant deux membres du comité avaient survolé l'histoire de notre association : petits flashs, impatiences, succès, des exemples de ce qu'ont réalisé nos pionnières et nous encore aujourd'hui.

Le « plat de résistance » se présentait sous la forme du film « Wadjda », de la réalisatrice saoudienne Haifaa al-Mansour. Première production de tous les temps en Arabie Saoudite, mais qui

ne peut être vue sur place puisque les salles de projection n'existent pas dans ce pays ! Un film plein de symboles sur la place des femmes. Et la ténacité de la petite Wadjda pour obtenir un vélo en dit long sur un monde tiraillé entre traditions discriminantes et modernité.

Au sortir du spectacle un magnifique et délicieux buffet, ainsi qu'un gâteau d'anniversaire, attendaient les invité-e-s dans le foyer. Les discussions se sont prolongées, les anecdotes ont été évoquées, les contacts et les demandes de renseignements furent nombreux. Bref un anniversaire bien fêté. Mais nous avons encore du pain sur la planche ! Comme nous le rappelions ce 30 novembre « c'est vrai que notre devise est 'Responsabilités égales —Droits égaux ' et cela implique que nous ayons encore et toujours à nous engager, à militer ».

Le Jeudi 30 novembre 2017 L'ADF-vaud a fêté ses 110 ans

A cette occasion, elle a reçu quelques cadeaux, notamment deux beaux poèmes de la slameuse France de Goumoens, dite Grenade. Voici le texte consacré à la femme.
Si vous désirez l'autre texte, «La lettre aux hommes», demandez-le à Simone Chapuis-Bischof sibich@bluewin.ch Elle vous l'enverra volontiers.

JE SUIS…

Je suis un mouvement
Un élan
Un geste, une cadence
Une musique, une danse.
Je suis les couleurs de l'artiste
Bleu infini, vert espoir, rouge passion
Jaune gaieté, noir nuit de l'âme, gris confusion
Blanc sans concession.
Je suis la palette et le pinceau
L'encre et la plume qui glissent
Sur la toile, une fragile esquisse
Je suis un paysage
Qui toujours change
Avec, entre deux nuages
L'aile d'un ange.
Désert ou forêt, lac ou torrent
Montagne ou plaine
Balayées par le vent.
Je suis le vent lui-même, grand et sauvage
Qui à l'infini, rend hommage.
Je suis la barque sur la mer et les hommes et les femmes qui y sont.
Je suis la vague qui sur eux fond
L'exil et l'espoir
L'enfant qui se noie
L'île où la guerre échoue
La prière et la honte qui tuent.
Je suis ces gens d'ailleurs
Qui ont tout quitté pour un monde meilleur
Et qui piétinent dans la boue
Dans le froid et la gadoue
En attente du sésame
Eux qui, dans l'exil, ont perdu leur âme.
Je suis cette passagère
Cette femme étrangère
Volée et humiliée
Voilée et violée
Sur les routes jetée
Les pieds en sang d'avoir trop marché
Le ventre pesant d'avoir trop enfanté
Le dos brisé d'avoir trop porté.
Je suis l'errance et l'erreur
Le doute et l'attente
Les mots sur le papier jetés
La lettre qu'on n'envoie pas
La blessure et le cri
La rupture et l'envol.
Je suis une quête, un soldat en armes
Qui, sur le champ de bataille de la vie s'alarme.
Je suis celle qui se lève et marche
Et qui à leur sommeil, les morts arrache.
Je suis la question sans réponse
L'envie et la raison
Le projet et le rejet
La route et le fossé
Le chaos et l'étoile dansante
Le mot et le cri
Le rire et le pleur
La fille, la mère et la soeur.
Je suis le corps qui enfante et celui qu'on violente

Le corps qui souffre et celui qu'on oublie
Le corps qui vieillit et celui qui lutte
Le corps qui jouit et celui qui se défait
Le corps qu'on habite et celui qu'on déserte
Le corps qui aime et celui qui se dévoile
Le corps qui se défend et celui qui s'abandonne.
Je suis le rire qui, une nuit, s'est perdu
La colère du Grand Soir
La folie dans la fête
La fêlure dans le miroir
La nuit de toutes les absences.
Je suis ce qui se montre et ce qui ment
Ce qui se tait et ce qui est vrai.
Je suis un passage, un instant
Un lien éphémère
Un hasard, une halte
Un roc, un repos
Un exil, un asile
Une île, une ville
Une jungle, un arbre centenaire
Une sève nourricière.
Je suis la flamme et la braise
Le feu et l'éclair
La pierre qu'on lance
Le mot qui claque
Les bras qui enlacent
La douceur de grenade
Je suis un chemin
Dans un petit matin qui s'enfuit.
Libre étincelle
A jamais rebelle
Femme, je suis.

Brèves

Chapeau Mme Gracie !

L'une des plus éminentes journalistes de la BBC, la rédactrice en chef Carrie Gracie, a démissionné lundi de son poste quand elle a découvert qu'elle gagnait 50% de moins que ses collègues masculins. Elle l'a exprimé sur sa propre chaîne : "Comme vous le savez, mon salaire est de 135'000 livres. La BBC m'a offert une augmentation à 185'000 livres, mais je ne voulais pas plus d'argent, je voulais l'égalité et je ne cessais de répéter à mes chefs que je n'avais pas besoin de plus d'argent, mais je voulais être à égalité avec les hommes."

RTS, 09.01.2018

Inde : quotas de policières

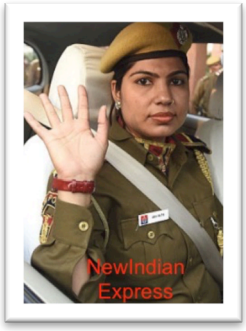

Le gouvernement central a créé un quota de femmes dans le recrutement des forces de police de la capitale. Au moins un nouvel officier sur trois devra être dorénavant une femme. Cette mesure est prise dans le but d'avoir des forces de police plus sensibles aux violences faites contre les femmes, un problème qui affecte particulièrement New Delhi.

Non à Passabene, Subito, et autres checkout.

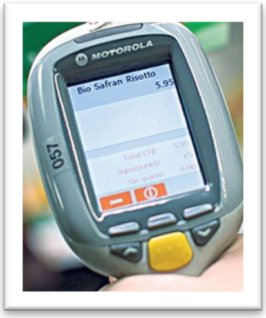

Oui, ces systèmes nous évitent des queues interminables, nous gagnent du temps pour autant que l'on ne nous fasse pas vider le caddie pour un contrôle.

Oui, le métier de caissière, de caissier n'est pas le job je plus palpitant du monde, mais il permet à nombre de femmes, de personnes en mal d'emploi d'arrondir leur fin de mois.

Non, n'entrons pas dans le jeu des grandes surfaces, tournons le dos à ces moyens électroniques pour préserver des emplois.

Vaud : loi sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes

24 octobre 2017 : la loi d'application est modifiée : institution d'une Commission de

contrôle des marchés publics et des subventions.

Procéder ponctuellement au contrôle du respect de l'égalité salariale auprès des entreprises qui ont obtenu des marchés publics dans le canton et des entités subventionnées pas l'Etat.

La Commission désigne, en principe par tirage au sort, 10 entreprises adjudicataires ou 10 entités subventionnées. Vérification du respect de l'égalité salariale par la Commission ou un expert externe. 90 jours pour adopter les mesures correctives

Délai transitoire de 2 ans pour se mettre en conformité.

Valoriser les compétences des femmes

Tel est le nouveau projet de l'ASC (Association suisse des cadres).

Etre mère au foyer, élever des enfants ou travailler comme bénévole, autant d'activités qui permettent de développer des compétences et des expériences qui peuvent être utiles à l'économie. Encore faut-il que ces savoirs soient reconnus. « Nous constatons qu'il y a un décalage entre les compétences d'une personne et ce que l'on retrouve dans un dossier de postulation », explique son directeur, le Valaisan Bernard Briguet.

L'organisation a donc lancé une nouvelle démarche, qui entend permettre aux femmes de valoriser leurs acquis.

Huit domaines ont été identifiés – de la gestion de projet au management, en passant par le marketing ou la pédagogie – dans lesquels les candidates pourront obtenir des certificats, ce qui leur permettra d'avoir beaucoup plus de succès sur le marché du travail.

Bientôt toutes sous les drapeaux ?

La présence des femmes dans l'armée suisse est souvent qualifiée d'anecdotique. Cette situation pourrait changer dès 2020. C'est en effet à cette date que la journée d'information militaire pourrait devenir obligatoire pour tous les Suisses et Suissesses de plus de 18 ans. Les directeurs cantonaux des affaires militaires se sont mis d'accord sur cette date, a confirmé Alexander Krethlow, le secrétaire général de la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers.
« Nous voulons attirer plus de femmes pour servir dans l'armée, le service civil, la protection civile et la Croix-Rouge. Ce ne sont donc plus seulement les garçons qui seront astreints à cette journée d'information »

Tunisie : une loi historique contre les violences faites aux femmes

L'âge de la maturité sexuelle passe de 13 à 16 ans, l'interdiction d'employer des mineures comme aides ménagères est renforcée, et les violeurs ne pourront plus épouser leur victime pour échapper à la prison ; une vraie victoire pour la société civile !

Agenda

1 mars, 19h15 Eglantine café avec **Ada Marra, conseillère nationale**
7 mars, 18h, au CHUV, stand de l'ADF, débat sur les menstruations (tabou des règles) avec médecins et féministes
8 mars, le matin un peu partout : distribution de 8 minutes
8 mars, 11h Berne Marche mondiale, remise de la pétition «Appel d'Elles» à Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale
8 mars 14h, Maison de la presse, Morges, exposition des dessins de Bénédicte, Coco et Caro, **18h Vernissage** avec réd. Vigousse
8 mars 16h30 à l'UNIL conférence, apéro puis « die göttliche Ordnung»
8 mars, 17-19h, St Laurent Lausanne, stand d'information sur le droit des femmes au travail
8 mars, 18h30, Maison de la femme MusicAteliers, les compositrices

8 mars, 20h30, Capitole, Film «7 minutes» soirée avec le BEg**8 mars, 20h La Tour-de-Peilz :** Femmes, Histoire et vécus
9 mars, Renens, 18h 1er étage du restaurant Bol d'Or, **Vernissage de l'expo** de peintures de leur atelier **Assoc. Femmes solidaires**
15 mars, 15h, Maison de la femme, UDF «Cathala, l'Auberge de ma mère» Madeline Knecht-Zimmermann
24 mars à Berne Coordination Post Beijing 12h15 – 16h45 Eglise Paulus, Freiestr.20 **La Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe**
19 avril, 15h, Maison de la femme, UDF : Le Venezuela et la femme, Brigitte Gonzales-Ostos
2 mai, 18h30, Maison de la femme, 122e AG de l'UDF suivie d'une conférence de Sylvie Pétremand «l'âge de la retraite des femmes»
24 mai, 18h, AG de l'ADF-vaud
6 septembre, 19h15 Maison de la femme, Eglantine café

Blâmes

Propos inacceptables de M. Peter Rothenbühler, journaliste *par Sandrine Bavaud*

Dans le Matin dimanche du 24 décembre, M. Peter Rothenbühler signifiait dans sa lettre à Léonore Porchet que « Si il y a un phénomène massif de harcèlement dans nos rues, il est dû à cette petite PME roumaine très bien organisée qui squatte le domaine public et accumule des fortunes ».

A la députée Porchet de répliquer : « Le harcèlement de rue désigne une violence sexiste consistant à envoyer des messages insistants, menaçants ou insultants à des personnes en raison de leur sexe, de leur genre ou de leur orientation sexuelle. La mendicité désigne l'acte de demander l'aumône ou de l'aide pour pouvoir subsister. Difficile de confondre il me semble... ».

De préciser également qu'une étude, publiée en 2016 par la Ville de Lausanne, relève que 72% des Lausannoises subissent des remarques à caractère sexuel dans l'espace public.

Par contre, aucune recherche n'a démontré l'existence de réseaux de mendiants.

Vu la grossièreté du propos de M. Rothenbühler, tant à l'égard des femmes que des roumains et qui ne s'arrête pas à la citation précitée, celui-ci mériterait de revoir sa copie et de saluer in fine, tout comme l'ADF-Vaud, le plan d'actions contre le harcèlement de rue récemment introduit par la Ville de Lausanne. Mais est-ce de l'ordre du possible ?

Femmes invisibles ? *par Simone Chapuis*

Seulement 8% de femmes qui vont compter en Suisse pour 2018, selon le PME Magazine de décembre ; ce mensuel a dénombré (pour la 4e fois) les **Les 100 personnalités les plus importantes de l'économie suisse 2018.**

Je n'ai trouvé que 8 femmes dans leur liste, établie selon les secteurs de l'économie) :

- *Caroline Scheufele* (Luxe)
- *Simona Scarpaleggia* (Commerce)

• *Magdalena Martullo-Blocher* (Pharma/chimie)
• *Kristina Bazan (23 ans) et Karin Rhomberg* (Communication/médias)

• *Martine Clozel, Andrea Pfeifer et Olga Sorkine-Hornung* (Recherche).

Dans 5 secteurs, il n'y a que des hommes (Montres, Finances, Industrie, IT et Gastronomie/Tourisme) !

A-t-on jamais vu une proportion si maigre de femmes dans une statistique ? Comme il y avait pour chaque secteur cité 10 noms, ma seule consolation est que l'on ait reconnu les qualités de 3 chercheuses, ce qui nous donne 30% pour le domaine de la recherche !

Suffrage féminin : un petit rappel
Les Anglaises fêtent cette année leur centième anniversaire, mais il y eut d'autres.
La Nouvelle-Zélande en 1893
L'Australie en 1901
La Finlande en 1906
La Norvège et le Danemark en 1913
La Russie en 1917.
Et la Suisse ? 1971 !

Portrait : La petite fille qui militait *par Martine Gagnebin*

S'excusant de ne pouvoir participer à l'Eglantine Café consacré aux enjeux pour les femmes dans l'actuel programme de législature du Conseil d'Etat, cette amie me raconte : « … et tu sais, lorsque j'avais 10 ans, je me souviens très bien, je distribuais à Payerne avec ma maman des tracts pour le suffrage féminin. Et je disais : vous savez, Monsieur, c'est pour moi que je vous donne ce papier, pour que je puisse voter quand je serai grande ! »

J'ai alors eu envie de mieux connaître cette petite fille devenue adulte. Nous avons pris rendez-vous et j'ai découvert une famille magnifique. Oh rien de très extraordinaire, pas de grands exploits, juste des engagements simples mais vrais, pour des causes altruistes et destinées à rendre le monde plus juste. Tout commence par le grand-père maternel : devenu veuf relativement jeune et père de quatre filles, il leur a toujours dit : « Ce n'est pas parce que vous êtes des filles que vous valez moins que les garçons ! »

Les parents d'Anne-Marie sont instituteur de primaire supérieure(et plus tard professeur d'allemand) et infirmière à domicile. A Villarzel un des seuls téléphones du village se trouve chez le régent. C'est chez lui qu'on vient pour les urgences. Un jour un paysan a besoin du vétérinaire pour un vêlage qui ne se passe pas bien. La maman-infirmière propose alors ses services, car le temps

presse. Pas très convaincu, le paysan accepte pourtant l'offre et l'emmène à la ferme : le veau et la vache sont saufs et l'infirmière devient une star dans le village !

Après avoir vécu un temps à Corcelles-près-Payerne, la famille choisit en 1959 de déménager à Renens : le père trouvait intolérable que des enfants ne soient pas scolarisés. En effet, les saisonniers, venus construire l'autoroute et oeuvrant sur d'autres chantiers, n'avaient pas le droit de faire venir leurs familles ; certains le faisaient pourtant. Mais leurs enfants, n'étant pas admis, ne pouvaient fréquenter l'école. Il « fallait » absolument que cette situation change.

La maman d'Anne-Marie s'est engagée alors auprès des ouvrières de la fabrique Iril, les écoutant, les accompagnant dans les démarches administratives, soignant les familles. Côté politique, elle fut membre du Conseil communal, puis du Grand Conseil, où elle participa, entre autres, aux travaux de la Commission des affaires sociales ; dans ce cadre, elle a contribué à mettre sur pied les soins à domicile. Détail amusant et significatif de cet esprit généreux: cette élue envoyait régulièrement des poèmes de son cru aux Conseillers d'Etat pour leur anniversaire.

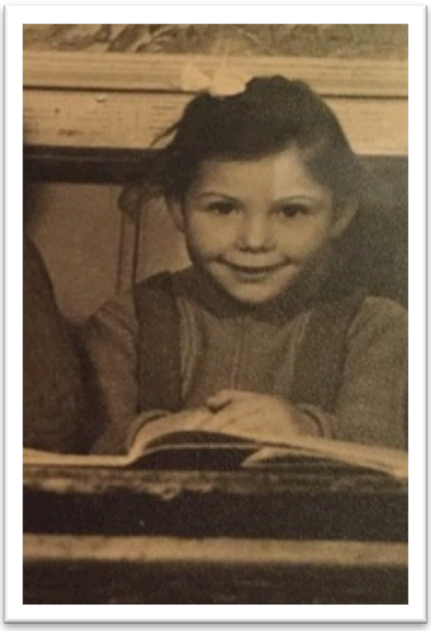

Tout en parlant avec Anne-Marie, je découvre encore une personne qui a compté dans sa vie : sa tante Suzanne. Elle dirigeait à Chexbres « La Nichée », un préventorium accueillant des enfants tuberculeux. Dans les années soixante on confia à cette institution l'accueil d'enfants algériens. Mais constatant que c'étaient tous des garçons, elle refusa « tant qu'il n'y aurait pas autant de filles que de garçons ». Et elle obtint gain de cause ! La tante Suzanne fit également de la politique dans son village de Chexbres et en 1967 elle fut même élue présidente du Conseil communal.

En terminant cet entretien (dans les locaux de la ludothèque, pour laquelle Anne-Marie s'engage avec un enthousiasme communicatif), je me dis que je suis en présence d'une « femme d'exception », qui a su s'enrichir des personnes et des situations qu'elle a rencontrées. La petite fille qui militait à 10 ans pour le suffrage universel est devenue une femme libre et ouverte, et le restera.

Les Maux de la Lamal et du Tarmed *par Clémence Capt*

Les coûts de l'assurance maladie inquiètent le monde politique qui accuse les médecins spécialistes d'en être les principaux responsables.

Depuis son introduction, la LaMal a été incapable de contenir les coûts de l'assurance maladie de base, et l'introduction du TarMed a complexifié le travail des uns et des autres.

Leurs défauts :

- Le TarMed en particulier, est compliqué, beaucoup de médecins peinent à comprendre toutes les subtilités de ce système, et, apparemment, ils ne sont pas les seuls, les assureurs sont parfois dans la même situation = perte de temps = perte d'argent.
- Concurrence entre les caisses = inégalité de traitement des assurés "les primes sont différentes d'une caisse à l'autre pour un coût identique à l'acte".
- Chaque année, beaucoup d'assurés quittent leur caisse pour une moins chère = perte de temps et d'argent pour les assureurs, et, parfois de mauvaises surprises pour les assurés "ils restent bloqués dans leur ancienne caisse pour quelques mois au pris fort"

Lors d'une hospitalisation, la prise en charge financière du patient n'est pas la même qu'en ambulatoire :

- Hospitalisation, 55% à charge du canton et 45% à l'assurance maladie
- En ambulatoire, 100% à charge de l'assurance maladie

L'effet non prévisible lors de l'élaboration de la LAMal:

- Les examens et les traitements en ambulatoire ont explosé ces dernières années, l'assurance maladie peine à faire face à cette nouvelle charge, par contre les cantons font des économies!...

Une solution?.. Peut-être?...

- Pour diminuer le coût de l'assurance de base, demander à nos représentants au conseil national et au conseil des états, de revoir la contribution des cantons en leur suggérant de participer au coût des traitements en ambulatoire, et ainsi soulager financièrement les familles et la classe moyenne inférieure.

Accueil de jour des enfants : quels tournants suite à l'introduction de la nouvelle loi vaudoise ? *Par Barbara Mali de Kerchove**

En septembre 2009, le peuple vaudois acceptait à 71% d'ajouter dans sa Constitution un article qui prévoit « qu'en collaboration avec l'État et les partenaires privés, les communes organisent un accueil parascolaire surveillé, facultatif pour les familles, sous forme d'école à journée continue, [...] pendant toute la durée de la scolarité obligatoire ». Huit ans après son adoption par le peuple, l'article 63a de la Constitution vaudoise (école à journée continue) trouvait enfin une loi d'application : sur proposition du Conseil d'Etat et avec l'accord des communes, le Grand Conseil a choisi d'intégrer les dispositions de mise en œuvre dans la LAJE.

La nouvelle loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) est entrée en vigueur en janvier 2018. Quelles sont les principales modifications apportées ?

Concrètement, alors que la LAJE était jusqu'ici incitative, elle oblige désormais les communes à mettre en place une offre d'accueil parascolaire à différents moments de la journée. Ainsi, depuis le 1er janvier 2018, les communes devraient être en mesure d'offrir un accueil de midi et un repas à toutes les tranches d'âge (de la 1ère à la 11ème HarmoS). De plus, tous les écoliers des cycles primaires doivent pouvoir être accueillis l'après-midi après l'école (avec 3 ans de délai de transition pour les plus grands). Quant à l'accueil du matin avant l'école, il devra, d'ici trois ans, être offert aux enfants scolarisés de la 1ère à la 6ème année (env. 4 à 10 ans).

Par ailleurs, les normes d'accueil seront désormais fixées par les communes, réunies au sein d'un Etablissement intercommunal d'accueil parascolaire (EIAP). Enfin, autre changement majeur, les missions de l'accueil de jour sont désormais inscrites dans la loi : elles sont à la fois éducatives - dans le respect de la responsabilité première des parents, sociales et préventives - pour favoriser l'égalité des chances et l'intégration sociale des enfants.

Comment est-on parvenu à concrétiser cette nouvelle loi ?

Exemple typique du compromis à la vaudoise, cette nouvelle loi est le résultat d'âpres négociations entre les communes et le canton, dans lesquelles les milieux patronaux, professionnels

et parentaux ont tenté de jouer leur partition. Le principal enjeu était et reste bien entendu financier : avec la généralisation de l'accueil parascolaire, le nouvel article constitutionnel faisait peser une lourde pression sur les communes. Il fallait donc renforcer le dispositif de subventionnement, notamment en augmentant la participation de l'Etat et des employeurs à la FAJE, ce qui a pu être négocié avec le paquet de la RIE III.

Dans quelle mesure les mouvements féministes ou de femmes ont-ils contribué à ces améliorations ?

Paradoxalement, jusqu'à l'entrée en vigueur cette nouvelle LAJE, il était plus facile de concilier vie familiale et vie professionnelle en ayant des enfants en bas âge qu'avec des enfants scolarisés. Et pour cause... Si la mise en œuvre de la LAJE dès 2008 avait incité les communes à créer des places d'accueil préscolaires, le parascolaire (donc la prise en charge des enfants scolarisés entre les temps d'école) est longtemps resté le parent pauvre de ce dispositif. Bien que ce risque ait été pointé du doigt dès les premières années, il a fallu que les femmes se mobilisent pour faire entendre une nouvelle fois leurs besoins. C'est aux femmes PLR que l'on doit l'initiative constitutionnelle sur l'école à journée continue, portée ensuite par l'ensemble des milieux engagés pour la cause.

Quels sont les prochains défis à venir pour le canton de Vaud ?

La généralisation de l'accueil parascolaire et la forte croissance qu'a connu l'accueil de jour ces dernières années mettent le canton devant plusieurs défis. Le premier est celui de la formation : accueillir des enfants au quotidien et leur permettre d'évoluer dans un cadre à la fois sécurisant et structurant ne s'improvise pas– contrairement à ce que l'on entend parfois. Pour être de qualité, pour être réellement porteur à long terme d'un point de vue sociétal, l'accueil de jour doit pouvoir s'appuyer sur du personnel compétent et solidement formé. L'offre de formation actuelle gagnerait à être complétée voire élargie.

Le deuxième touche à l'accessibilité de l'accueil de jour, qu'elle soit matérielle ou financière. Trop de familles restent encore en marge du dispositif, soit en raison de la complexité des procédures, soit en raison de leur méconnaissance ou simplement par manque de moyens financiers. Le troisième défi touche à la répartition du financement entre les partenaires : si l'on peut se féliciter que les employeurs participent au financement de l'accueil de jour, il n'en reste pas moins que ce sont les communes et les parents qui se partagent à parts quasi égales plus de 80% de la facture totale. Or le poids de l'accueil de jour dans les budgets communaux a pris de telles proportions que la tentation est grande de faire passer davantage les parents à la caisse, ce qui pourrait s'avérer complètement contre-productif...

Quelles suggestions pouvez-vous transmettre à l'ADF-vaud pour que l'accueil de l'enfance puisse se renforcer et répondre davantage à l'évolution de notre société ?

L'accueil de jour des enfants est au croisement de plusieurs politiques ; politique d'égalité, politique de l'emploi évidemment mais aussi – et surtout - politique de l'enfance... D'où les nouvelles missions que lui confère la loi. Gardons-nous d'en avoir une vision purement utilitariste, axée uniquement sur la conciliation vie familiale – vie professionnelle. Veillons à ce que l'accueil de jour soit centré sur les besoins de l'enfant - et accessible à chacun d'entre eux, sans condition.

*Barbara Mali de Kerchove est présidente de la Chambre consultative et représentante des milieux parentaux au sein du Conseil de la Fondation cantonale pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

Appel à nos membres

Si vous avez des **suggestions d'articles** pour la Gazette, ou des remarques, n'hésitez pas à prendre la plume. Vous pouvez nous les transmettre à l'adresse suivante : adf-vaud@bluewin.ch

Notre agenda est régulièrement mis à jour sur notre site http//www.adf-vaud.ch
Si vous avez une adresse électronique, veuillez nous la communiquer; vous recevrez des infos plus souvent.
Nous sommes sur Facebook. « Droits des Femmes - association vaudoise (ADF-vaud) »